

La décentralisation des pouvoirs en économie socialiste : les exemples polonais et hongrois

André Joyal

Volume 7, Number 2, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700669ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700669ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Joyal, A. (1976). La décentralisation des pouvoirs en économie socialiste : les exemples polonais et hongrois. *Études internationales*, 7(2), 266–274.
<https://doi.org/10.7202/700669ar>

LA DÉCENTRALISATION DES POUVOIRS EN ÉCONOMIE SOCIALISTE : LES EXEMPLES POLONAIS ET HONGROIS

André JOYAL *

I – INTRODUCTION

La littérature sur l'évolution des économies des pays socialistes est très abondante. Ceci peut s'expliquer par la fréquence des réformes économiques, particulièrement dans les pays satellites de l'Union soviétique. Les expériences vécues dans ces pays sont riches en enseignement sur le fonctionnement de la planification socialiste, ce qui ne peut manquer d'intéresser ceux qui, en Occident, recherchent un modèle d'économie susceptible de répondre aux grands problèmes économiques contemporains. Le temps requis pour la cueillette des données, la rédaction et la publication font que, bien souvent, les informations mises ainsi à la disposition des lecteurs sont périmées au moment de leur parution. Or leur utilité n'est pas pour autant compromise. L'étude des systèmes économiques n'a pas pour but principal de fournir des informations sur un pays afin de savoir où il en est dans son évolution en se rapportant à quelques indicateurs économiques. L'intérêt porte davantage sur la problématique du fonctionnement de l'économie à partir des problèmes rencontrés et des moyens mis en œuvre pour les surmonter. Cet enseignement est, à notre avis, plus précieux que les statistiques les plus récentes sur l'inflation, l'augmentation de la production industrielle, l'importance du commerce extérieur ou toute autre donnée statistique valable pour une période donnée ¹.

En simplifiant quelque peu, pour des raisons de commodité, les pays socialistes sont départagés en deux catégories suivant le type de gestion pratiqué, lequel peut être centralisé ou décentralisé. Avec un modèle d'économie centralisé dont l'Union soviétique constitue une référence, l'État exerce son influence à la fois sur les grandeurs macro-économiques et les grandeurs micro-économiques. On se trouve donc en présence d'une profonde démarcation entre les centres de décision et les centres de production. Ces derniers, ne pouvant bénéficier que d'une très faible marge d'autonomie, se présentent comme étant de simples exécutants des ordres émanant des responsables de la planification. Il en va autrement avec le modèle de socialisme de type décentra-

* Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

1. En conséquence, les intéressés trouveront dans les ouvrages suivants des informations et des réflexions qui n'ont pas perdu de leur actualité : M. LAVIGNE, *Les économies socialistes, soviétiques et européennes*, Armand Colin, Paris, 1970 ; J. MARCZEWSKI, *Crise de la planification socialiste ?*, P.U.F., Paris, 1973 ; D. GRANICK, *Enterprise Guidance in Eastern Europe. A Comparison of Four Socialist Economies*, Princeton University Press, 1975 ; H. HOHMANN, M. KASER et K. THALHEIM, *The New Economic Systems of Eastern Europe*, C. Hurst Co., London, 1975.

lisé qui se caractérise précisément par le rapprochement des fonctions de décision et d'exécution. C'est ce qui permet aux entreprises de prendre des initiatives en adoptant un type de management et des stratégies qui leur confèrent des caractéristiques communes à leurs homologues de type capitaliste. Si la Yougoslavie et la Hongrie peuvent être classées parmi les pays socialistes à gestion décentralisée, la Pologne, où les réformes sont moins radicales, se situe dans une position intermédiaire par rapport à l'un et l'autre des deux modèles. Cependant, plusieurs responsables économiques de ce pays estiment que l'évolution vers une plus grande décentralisation n'est qu'une simple question de temps, le processus évolutif étant irréversible.

Le fait que la Pologne n'ait pas connu une évolution plus sensible dans l'organisation de son économie n'est sûrement pas dû à l'absence d'effort théorique portant sur la problématique de la décentralisation. En effet, deux des auteurs les plus cités, parmi ceux qui proposent un mode de gestion décentralisé, sont les Polonais Oskar Lange et W. Brus². Ce dernier faisait partie d'un groupe d'économistes qui, en 1956, à la suite de remous politiques, préconisaient de profondes réformes dans l'organisation de l'économie.

Les raisons qui militent en faveur de la décentralisation sont d'ordres différents. Il y a d'abord le fameux débat concernant le calcul économique dont l'exécution ne pourrait être faite de façon à favoriser une allocation optimale des ressources si le Bureau central doit en assumer l'entière responsabilité. En effet, les déséquilibres maintes fois observés dans les économies socialistes sont attribués à la trop grande complexité que représente une planification détaillée exigeant que l'État prenne des décisions sur la production et l'affectation de millions de biens pour des millions de consommateurs. Vient ensuite toute la question de l'intéressement au sein des entreprises. L'expérience a démontré que l'efficacité dans la gestion est en relation directe avec le degré d'autonomie qui leur est consenti. Et, comme autre incitation à décentraliser le processus décisionnel, pour la Pologne et davantage pour la Hongrie, il faut mentionner le rôle grandissant que joue le commerce extérieur dans la stratégie du développement économique. Car la volonté de bénéficier des avantages du commerce avec le monde occidental exige une certaine conformité avec les prix mondiaux. Ce rajustement du système des prix ne peut se réaliser que par le biais du recours aux mécanismes du marché afin de substituer à des prix arbitraires des prix conformes à l'urgence relative des besoins.

Dans le cadre d'un modèle décentralisé, l'État limite son contrôle aux grandeurs macro-économiques par le biais de moyens d'intervention indirects lesquels peuvent être : la politique monétaire et fiscale, les subventions aux importations et aux exportations, la politique tarifaire, la détermination de certaines normes salariales, l'allocation de fonds d'investissements, le droit de regard sur le prix des biens de production, etc. Ainsi, l'entreprise se voit octroyer le droit de choisir ses fournisseurs et ses débouchés tout en étant libre de décider du moment d'opérer ses transactions. Tout en étant responsable du volume des quantités à produire, une grande autonomie est accordée sur la nature des produits à fabriquer. Le marché, ici, sert de guide pour influencer et les prix et la qualité des produits. Une plus grande part des bénéfices est octroyée à l'entreprise qui est libre de l'utiliser sous la forme de redistribution de revenus ou

2. O. LANGE, « On the Economic Theory of Socialism », *Review of Economic Studies*, vol. IV, n° 1, octobre 1936, et n° 2, février 1937. Ce modèle a été reproduit en collaboration avec F. M. TAYLOR dans *On The Economic Theory of Socialism*, McGraw Hill, 1964 ; W. BRUS, *Problèmes généraux du fonctionnement de l'économie socialiste*, François Maspero, Paris, 1969.

pour des fins de développement. Une plus grande autonomie est aussi accordée en matière de salaires. En Hongrie, où une application généralisée de ce modèle est en cours depuis le 1^{er} janvier 1968, l'entreprise a été placée au centre de l'organisation de l'économie et le manager est devenu l'homme clé du système.

II – LE RÔLE DES ENTREPRISES

Au début des années soixante, l'économiste soviétique Ensei Liberman s'est mis en évidence en proposant que le critère d'efficacité d'une entreprise ne soit rien d'autre que le profit. En recommandant que les primes ou bonis ne soient plus accordés en fonction des quantités produites mais plutôt d'après la différence (positive) entre les intrants et les extrants, Liberman voulait soustraire les entreprises de la dépendance envers les compensations budgétaires de l'État. Le but recherché était de favoriser une plus grande efficacité dans la gestion des unités de production. Cependant, contrairement à l'interprétation que l'on a fait en Occident de ces propositions, il ne s'agissait pas d'une remise en cause du fonctionnement de la planification. Car Liberman, en concédant au Bureau central la prérogative de déterminer la nature et les prix des produits, est toujours demeuré favorable à un type de socialisme centralisé³. Pour peu révolutionnaires qu'elles étaient, ces propositions ont néanmoins contribué à alimenter un débat qui a pu hâter l'adoption de réformes importantes.

A – En Pologne : une lente évolution

En 1971, l'avènement d'une nouvelle administration politique a favorisé une réorganisation partielle de l'économie. Sans soutirer à l'État l'essentiel de ses prérogatives sur les moyens de contrôle servant à orienter l'économie, un effort a été consenti pour mieux profiter des possibilités qu'offre « la base ». Ainsi, tout en évitant que les forces du marché se substituent à la planification centrale, on a néanmoins modifié l'appareil administratif, modernisé les fonctions administratives et amélioré la productivité du travail et les relations humaines au sein de l'entreprise⁴. Une plus grande autonomie est accordée aux unités de production concernant les décisions ayant des implications à long terme. Une certaine autonomie est également octroyée pour des décisions ayant des conséquences dans le futur, comme ce qui se rapporte à la modernisation de l'équipement, à la fabrication de nouveaux produits ou à l'adoption d'une technologie nouvelle. En 1973, 20% de la production industrielle émanait ainsi de grandes entreprises désignées sous le nom d'« organisations pilotes ». Les responsables économiques polonais espéraient qu'à la fin de 1975 l'ensemble de la production industrielle soit sous la gouverne de ce type d'administration assouplie. Or, jusqu'à présent, c'est surtout dans le domaine de l'industrie légère que la décentralisation s'est opérée. Pour le secteur des produits stratégiques (certaines ressources primaires et les produits alimentaires essentiels), les décisions les plus importantes demeurent toujours sous la juridiction du Plan.

3. E. LIBERMAN, « Encore une fois à propos du plan, des bénéfices et des primes », *La Pravda*, 20 septembre 1964. La référence à Liberman n'est pas sans agacer certains économistes socialistes qui prétendent que, pour des fins de propagande, seules certaines de ses idées ont été retenues, voire déformées. Et on va jusqu'à ajouter que l'attention qu'on lui a accordée n'est pas en proportion avec l'importance qu'il occupait parmi les responsables de l'économie soviétique.

4. K. PORWIT, *Central Planning in Poland*, Institute of Planning, Varsovie, 1975.

Pour ce qu'il est convenu d'appeler en économie socialiste, les stimulants économiques, en Pologne, à l'intérieur des « organisations pilotes », ils se présentent de la façon suivante. Les indicateurs de performance sont la valeur ajoutée et le profit. L'accroissement de la valeur ajoutée sert de base pour l'augmentation des salaires, tandis que les bonis accordés aux cadres administratifs sont rattachés au profit. La valeur ajoutée est estimée à partir de la valeur des ventes moins le coût de production et les intérêts à payer sur les crédits à l'investissement. Quant à la valeur des ventes elle correspond au prix de transaction moins une taxe sur le chiffre d'affaires, moins une taxe sur les exportations avantageuses, plus les subsides s'il y a lieu.

Pour une période donnée (t) la formule pour l'attribution des salaires est :

$$W_t = W_{t-1} (1 + r_w)$$

ou W_{t-1} = les salaires payés durant la période précédente,

r_w = le taux d'augmentation permis. Ce taux r_w est égal à $R r_v$,

ou r_v = le taux d'augmentation de la valeur ajoutée et

R est un paramètre établi séparément pour chacune des organisations industrielles pour une période de trois ans. Sa valeur se situe actuellement entre 0,6 et 0,7. En présence d'une augmentation substantielle de la valeur ajoutée, une partie du surplus est versée dans un fonds de réserve, lequel sera utilisé pour maintenir le niveau de revenu des travailleurs dans le cas où l'entreprise connaîtrait des difficultés économiques.

Comme on ne peut parler de réformes économiques sans toucher à celles qui concernent les prix, il faut mentionner que, d'après les responsables économiques polonais, aujourd'hui les prix ne sont pas plus arbitraires qu'en Occident. Ce qui n'implique pas l'absence d'une interférence étatique. Car, la Commission des prix intervient dans la détermination des prix des produits dits de « base », soit certains biens de consommation alimentaire et les ressources naturelles essentielles. D'autres biens à la fois de production et de consommation se voient déterminés par la Commission des prix un niveau maximum ne pouvant être dépassé. Le prix de certains produits peut également être déterminé en collaboration entre la Commission des prix et les grandes associations d'entreprises. Pour leur part, les prix des produits destinés à l'exportation sont sous la juridiction de l'entreprise qui, évidemment, cherche la correspondance avec les prix mondiaux. Pour les autres biens (environ 30%), les prix sont déterminés suivant les exigences du marché. D'aucuns parmi les responsables économiques prévoient que le temps favorisera une plus grande libéralisation dans la détermination des prix allant de pair avec un plus grand partage des responsabilités administratives.

En attendant l'occurrence de l'assouplissement de l'ensemble de la gestion de l'économie, les autorités économiques polonaises connaissent, dans leurs relations avec les entreprises, un problème familier au socialisme centralisé ; soit celui des informations provenant des unités de production concernant les capacités productives ou les besoins en équipements et matières premières. Ces informations (*feedbacks*) sont indispensables pour préparer les plans quinquennaux ou pour l'ajustement de ces derniers à l'aide des plans annuels. Or, dans le but de s'assurer les meilleures conditions de production possible, les managers falsifient à leur avantage les informations que requiert la Commission du Plan. Dans le modèle de socialisme centralisé, les approvisionnements constituent le problème le plus épineux des directeurs d'entreprises. La latitude qu'ont les entreprises hongroises de transiger à volonté avec leurs fournisseurs est sûrement une caractéristique que leur envient les responsables d'entreprises polonaises.

B – La Hongrie : la continuité *via* la rationalité

En faisant adopter par l'Assemblée nationale, à la fin de décembre 1975, le texte de la loi sur le cinquième plan quinquennal (1976-80) les autorités hongroises – en traçant les lignes de forces que suivra l'économie nationale – fournissaient une réponse aux interrogations soulevées par certains réajustements de parcours⁵. On sait qu'au début de 1968, la Hongrie s'est donné un type d'économie à gestion décentralisée par l'adoption de ce qu'il a été convenu d'appeler le Nouveau mécanisme économique (N.M.E.). La principale caractéristique de ce modèle était de faire de l'entreprise le pivot de l'économie en l'obligeant à fonctionner selon les exigences du calcul économique, c'est-à-dire que la rentabilité – en principe – devenait sa condition d'existence. Le professeur Jozsef Bognar, l'un des instigateurs de la réforme, écrivait à cette époque que les entreprises devraient dorénavant se conformer aux règles suivantes :

- a) augmenter les exportations tout en cherchant à satisfaire les besoins intérieurs ;
- b) utiliser de façon optimale les ressources matérielles et humaines disponibles ;
- c) accélérer le développement technologique ;
- d) accroître la marge des profits⁶.

Ainsi, en rapprochant les centres de décision des centres d'exécution, la direction centrale de l'économie voyait ses prérogatives limitées aux grandeurs macro-économiques. Les consommateurs retrouvaient une partie des droits que leur niait le modèle centralisé, les prix étaient libérés considérablement du moins pour les biens de consommation courante et les barrières limitant l'entrée de produits étrangers étaient levées. En se rapportant aux statistiques officielles ou tout simplement à l'observation des faits, l'évolution favorable qu'a connue l'économie hongroise depuis huit ans ne peut être mise en doute. Il n'en demeure pas moins que les partisans du centralisme économique ne manquent pas de faire signaler les problèmes qu'ils relient directement aux conséquences d'un relâchement dans le caractère planifié de l'économie. En prenant en considération leur critique, c'est le problème devenu classique des interrelations entre le plan et le marché qui est soulevé.

La décentralisation risque de favoriser les intérêts de certaines catégories de travailleurs en accentuant les disparités de revenus. De même, les entreprises non rentables – si elles doivent fermer leurs portes – donnent lieu à l'apparition d'un certain taux de chômage. Par ailleurs, celles qui bénéficient d'une position monopolistique – ce qui est la règle en Hongrie – sont incitées à augmenter leur marge bénéficiaire par le biais d'augmentation de prix plutôt que par la rationalisation de leurs opérations. Ce sont les consommateurs, comme en économie de marché, qui en subissent les conséquences. Et l'inflation devient un problème qui oblige de remettre en cause la politique des prix et des revenus. Qu'arrive-t-il quand, à ces problèmes – que la théorie du socialisme décentralisé devra chercher à résoudre – s'ajoutent ceux qu'apportent les aléas de la conjoncture internationale pour un pays doté d'une économie ouverte comme celle de la Hongrie ?

5. Voir à cet effet l'article de G. FRELASTRE, « La libéralisation de l'économie remise en cause », *Le Monde Diplomatique*, juin 1975.

6. J. BOGNAR, « Overall Direction and Operation of the Economy », *The New Hungarian Quarterly*, 1968.

La crise des matières premières et l'inflation mondiale, qui a pris une ampleur sans précédent, ont causé de sérieuses difficultés à l'économie hongroise⁷. Des réajustements dans la politique économique ont été nécessaires. Par exemple, la proportion des biens dont les prix sont déterminés par le jeu du marché est descendue à 30%, soit sensiblement le même taux qu'en Pologne. Fallait-il conclure que les opposants au N.M.E. reprenaient du poil de la bête et que dans l'élaboration du cinquième plan quinquennal leur influence se ferait sentir ? Ce plan serait-il l'ébauche d'un compromis entre la décentralisation et la centralisation ? Le débat là-dessus est continu en Hongrie comme dans les autres pays socialistes. Le nouveau plan quinquennal n'apporte sûrement pas une réponse définitive mais il permet à l'observateur d'être fixé à moyen terme sur le sort d'une réforme qui n'a pas manqué de soulever un grand intérêt parmi ceux qui cherchent à concilier la démocratie et le socialisme.

Sous la rubrique : « Le système de régulation économique », on lit, entre autres : *En maintenant les principes primordiaux appliqués dans la période du quatrième Plan quinquennal dans le système de régulation économique, tenant compte des expériences acquises jusqu'à l'heure actuelle, conformément aux conditions changeantes du développement et en harmonie avec les objectifs de la politique économique de la période du cinquième Plan quinquennal, il faut rendre plus efficace la direction centrale de l'économie nationale*⁸.

On peut donc voir que le N.M.E. n'est pas remis en cause dans ses principes fondamentaux. L'accent est mis sur la nécessité d'accroître l'efficacité des unités de production. Cet objectif doit être atteint de différentes façons. La lecture des 70 articles du texte de la loi permet de dégager quelques principes qui devraient contribuer à orienter le fonctionnement de l'économie dans le sens souhaité. Ce sont :

- l'amélioration de la productivité du travail ;
- la rémunération en fonction des rendements ;
- le maintien et le renforcement de l'autonomie des entreprises afin de favoriser la rentabilité de la production ;
- la poursuite des échanges avec l'extérieur en cherchant à adapter les prix intérieurs aux prix extérieurs ;
- la satisfaction dans la mesure du possible des besoins des consommateurs.

Pour chercher à mieux comprendre les implications de chacun de ces principes directeurs, nous allons les considérer individuellement.

1 - AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Compte tenu que l'on désire augmenter la production industrielle dans une proportion d'environ 35%, on insiste beaucoup sur la nécessité d'accroître le rendement des travailleurs tant par l'intermédiaire d'une meilleure organisation du travail que par le recours aux innovations technologiques. Il s'agira également d'éviter les causes de gaspillage afin d'utiliser de façon plus rationnelle les ressources matérielles des entreprises.

7. Pour plus de détails sur les conséquences de la crise mondiale : cf. A. JOYAL, « Hongrie : La réforme économique et les effets de la crise mondiale », *Le Monde Diplomatique*, février 1976.

8. « Cinquième Plan quinquennal de l'économie nationale hongroise, 1976-1980 », *Hungaropress*, 1976, nos 1-2. C'est nous qui soulignons.

2 – RÉMUNÉRER D'APRÈS LES RENDEMENTS

Ce principe découle du précédent. Le débat en économie socialiste sur les stimulants économiques est bien connu ; ici on trouve une confirmation de la nécessité de favoriser la productivité du travail par l'intermédiaire d'une rémunération proportionnelle aux efforts consentis. Il ne s'agit cependant pas ici des performances individuelles mais plutôt des performances au niveau des entreprises. C'est pourquoi il est mentionné qu'il faut recourir à une réglementation du niveau des salaires et de la masse salariale liée au rendement des entreprises. Dans les secteurs où les salaires peuvent difficilement être reliés aux performances des entreprises, une réglementation centrale des salaires sera appliquée. L'objectif visé durant la période couverte par le plan est d'augmenter les salaires réels de 14% à 16%. Étant donné que, pour l'année 1976, le plan annuel ne prévoit qu'une augmentation de 1,5%, dans les salaires réels, compte tenu d'une augmentation du niveau des prix de 4,5%⁹, des doutes peuvent être formulés sur les possibilités que cet objectif soit atteint. Tout dépendra des résultats qu'obtiendront les autorités économiques hongroises dans leurs efforts de lutte contre l'inflation.

3 – L'AUTONOMIE DES ENTREPRISES

Compte tenu de l'importance des prérogatives qu'avait consenties aux entreprises la réforme de 1968, c'est à n'en pas douter le point le plus important parmi les mesures préconisées par le nouveau plan. Plusieurs articles font allusion au maintien de l'autonomie des entreprises et à la nécessité de favoriser à ce niveau la prise d'initiatives. Cependant, si on se rapporte au passage cité plus haut, il est mentionné : « ... il faut rendre plus efficace la direction centrale de l'économie nationale. » Ailleurs on peut lire : « Les organes de la gestion économique doivent diriger, aider et contrôler d'une façon plus efficace que jusqu'à présent les activités économiques des organismes de gestion. » On est toutefois rassuré quand, dans le même article, on lit :

Parallèlement, il faut maintenir et renforcer l'autonomie des entreprises, augmenter la responsabilité des organismes de gestion quant à leurs propres décisions économiques et l'efficacité de leur fonctionnement¹⁰.

En fait, certains articles de la loi du cinquième plan paraissent ambigus. Comme lorsqu'on lit qu'une partie plus importante du revenu que celle de 1975 doit être centralisée, on est porté à se demander si les décisions prises par les autorités nationales avant la fin du plan précédent n'avaient pas un caractère permanent, contrairement à ce que d'aucuns prétendaient. En fait, pour y voir plus clair et obtenir une réponse à certaines interrogations concernant la nature du partage des responsabilités entre le Bureau Central et les unités de production, il faut se rapporter à l'article concernant les investissements. Or il est bien spécifié que les investissements qui relèvent de la responsabilité de l'État devront se limiter au développement de l'infrastructure, mis à part certains grands investissements de production d'importance particulière. Ainsi, la proportion des investissements décidés au niveau des entreprises, qui s'élevait à 54,5% en 1975, devrait s'accroître du moins en ce qui concerne les investissements de production. Il ne semble donc pas, à la lumière de ces précisions, que l'on effectue un pas vers l'arrière.

On veut sûrement, par ailleurs, corriger une situation qui caractérisait bon nombre d'entreprises durant l'application du quatrième plan. En effet, la « rentabilité » de

9. *Hungaropress*, « Informations économiques », 1975, n° 23, p. 6.

10. *Hungaropress*, *op. cit.*, p. 29.

plusieurs entreprises était assurée grâce aux subsides consentis par l'État. Si l'augmentation des prix des produits importés a servi de prétexte à l'octroi de ces compensations budgétaires, il semblerait que dans plusieurs cas les difficultés financières provenaient de déficiences administratives. C'est sûrement pour remédier à une telle situation que les revenus des entreprises seront réglemētés de façon telle que leurs bénéfices puissent être vraiment le reflet d'une gestion rationnelle et efficace. Quant à la disposition de ces bénéfices, il est précisé sans ambiguïté que les entreprises pourront décider elles-mêmes de leur affectation entre leur répartition sous la forme de revenus individuels et le financement d'activités de développement. Il resterait à savoir comment se présentera la politique fiscale qui jusqu'ici était fort critiquée par certains, compte tenu que les entreprises les plus efficaces se voyaient dans l'obligation de remettre à l'État une partie importante de leurs surplus. Compte tenu que l'on précise qu'une utilisation plus souple des fonds des entreprises sera favorisée, on peut croire que les critiques formulées antérieurement ont été prises en considération.

Pour ce qui est de l'orientation des activités économiques dans le sens souhaité par les autorités nationales, on continuera à recourir aux moyens d'intervention indirects comme le crédit bancaire. Il semble donc que l'ambiguïté soulevée plus haut concernant le partage du pouvoir décisionnel s'explique par le fait que l'on désire pallier certains inconvénients liés à une décentralisation effectuée trop rapidement et dans des conditions pas toujours favorables. Des rectifications étaient nécessaires et il était intéressant de constater qu'elles se feront, comme nous le disait, en 1975, le professeur Bogнар, « sans rappeler les Bourbon ».

4 - LES ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR

Comme il fallait s'y attendre, compte tenu de sa situation économique et géographique ainsi que de ses engagements envers les pays-membres du Conseil d'assistance économique mutuelle, la Hongrie continuera de chercher à profiter au mieux des possibilités offertes par le commerce international. C'est pourquoi on insiste sur la nécessité pour les entreprises d'être en mesure de fabriquer des produits compétitifs sur les marchés intérieurs et extérieurs. Pour ce faire, il faudra poursuivre les efforts en vue de l'établissement d'un système de prix rationnels reflétant bien la valeur des produits et de nature à favoriser les échanges avec l'extérieur. On sait que l'un des objectifs fixés lors de l'adoption du N.M.E. était précisément de favoriser la formation d'un système de prix qui s'aligneraient sur les prix mondiaux afin de rendre les entreprises hongroises plus compétitives sur le marché international. En laissant entrer bon nombre de produits occidentaux, les autorités du pays forcent ainsi les entreprises nationales à rationaliser leurs opérations afin de pouvoir faire face à la concurrence. Il est évident qu'en relevant le défi que représentent les importations sur le marché intérieur, les entreprises se révèlent aptes à en faire autant sur les marchés étrangers.

5 - LA SATISFACTION DES BESOINS DES CONSOMMATEURS

Ce principe est étroitement lié avec celui de l'autonomie des entreprises. Celles-ci, pour accroître leur marge bénéficiaire, doivent produire pour répondre aux sollicitations d'un marché où la voix des consommateurs occupe une place prépondérante. Les statistiques officielles révèlent que 75% du revenu national est destiné à la consommation et on peut lire que : « La composition de la vente des produits de consommation est déterminée par les décisions (les préférences) des consommateurs ¹¹ ». Cette affirmation nous paraît excessive, compte tenu du contrôle étatique sur les prix et sur l'orientation d'une partie de la production et d'autant plus que des économistes étroitement liés à

l'élaboration du N.M.E. affirment eux-mêmes que le modèle hongrois ne correspond pas à une économie socialiste de marché et que le principe de la souveraineté du consommateur n'est pas pleinement respecté. Faut-il cependant croire qu'une fois les difficultés apparues en 1973 seront définitivement surmontées, les mécanismes de marché retrouveront la place que leur confère le modèle d'économie socialiste décentralisée ? C'est ce vers quoi nous incite à croire la lecture du texte de la loi du cinquième Plan quinquennal. À de nombreuses reprises, il est fait allusion à la nécessité d'orienter à la fois la production et les importations en vue de la satisfaction des besoins des consommateurs. Il s'agira d'augmenter à la fois la qualité et la quantité des produits pour lesquels il y a une demande. De même les conditions de mise en marché pour l'écoulement des produits devraient être améliorées de façon à faciliter leur acquisition par les consommateurs. Concernant ce dernier point, il nous apparaît que cette mesure s'impose davantage pour d'autres pays socialistes que la Hongrie où l'on ne trouve pas les trop célèbres files d'attente devant les magasins d'alimentation. Toutefois le lancinant problème des équipements sociaux (particulièrement l'insuffisance de logements) existe toujours en Hongrie ; des efforts particuliers devront être faits afin de répondre, autant que faire se peut, aux besoins. Chose certaine, si l'État conserve d'importantes prérogatives – à défaut de quoi l'économie perd son caractère planifié – le consommateur, en économie socialiste, qui était le laissé pour compte des premiers plans quinquennaux, occupera en Hongrie une place non négligeable dans les préoccupations des planificateurs.

III – CONCLUSION

Si on a beaucoup écrit sur la décentralisation, sur l'autogestion ou sur la participation de la base, nous sommes tentés de donner raison à M. Guillaume et à J. Attali lorsqu'ils écrivent que la théorie en la matière reste à faire¹². Les difficultés que rencontrent la Hongrie et la Yougoslavie ont fait dire trop vite à plusieurs que la vie commune entre le plan et le marché n'est pas possible et que la rupture doit se faire à la faveur d'une planification plus autoritaire. Seule l'identification des causes véritables des difficultés rencontrées par l'une quelconque des économies socialistes où des expériences sont tentées peut permettre de distinguer l'accidentel de l'essentiel et par le fait même contribuer à perfectionner l'échafaudage théorique élaboré par les précurseurs. En décidant, huit ans après l'adoption du N.M.E., de continuer dans la même voie, à la lumière de l'expérience passée, tout en tenant compte des besoins actuels, la Hongrie continuera d'exercer une influence sur son partenaire polonais. Et les observateurs étrangers ne manqueront pas d'y porter à nouveau une attention particulière.

11. *Hungaropress*, « Informations économiques », 1975, n° 23, p. 4.

12. J. ATTALI et M. GUILLAUME, *L'anti-économie*, P.U.F., Paris, 1974, p. 20.